

## La proposition de loi Gaillot retirée de l'ordre du jour



Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 17 février 2021

Source [Le Salon Beige] La proposition de loi (PPL) Gaillot, qui devait passer en seconde lecture à l'Assemblée nationale jeudi 18 février, a été retirée de l'ordre du jour.

Cette PPL permettait

- de faire passer de 12 à 14 semaines la possibilité d'avorter,
- de supprimer la double clause de conscience
- de faire les avortements par les sages-femmes

Les députés LR avaient déposé 470 amendements. Cette PPL devait être examinée dans le cadre d'une niche PS. Ils avaient prévu au départ l'examen de 10 propositions de loi, en commençant par celle sur l'avortement. Avec 470 amendements et des députés bien décidé à débattre, l'Assemblée allait y passer la journée et les autres propositions de loi seraient passées à la trappe. C'est pourquoi cette PPL a été retirée de l'ordre du jour.

Les députés de gauche sont furieux.

*Addendum* : Aurore Bergé [annonce](#) que cette PPL sera inscrite dans une niche LREM.